

30 août 2011

11.407

**Question Damien Humbert-Droz****Prévention ou acharnement?**

Vendredi 26 août dernier, un important dispositif de police a été mis en place à La Tourne afin de contrôler la vitesse, la conformité des véhicules et conducteurs. Si de tels contrôles se justifient, comment expliquer la pose successive, sur quelques centaines de mètres, de deux radars et ce, dans les deux sens?

Ce tronçon, muni d'un seul passage piétonnier, est-il jugé dangereux au point de mettre sur pied des manœuvres quasiment machiavéliques? Si oui, quelle est la statistique des accidents sur ce tronçon? Le conducteur passant tous ces contrôles pouvait-il encore avoir un sentiment de prévention de la part de notre police?